



Institut de Formation
en Soins Infirmiers
et d'Aides-Soignants
Annecy

Formation Continue



CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Notre engagement

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants (IFSI-IFAS) du Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) en sa qualité d'organisme de formation agréé (n° 84740331774 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes) propose une offre de formation permettant notamment le développement continu des professionnels.

Dans ce cadre, l'IFSI-IFAS du CHANGE est amené à collecter et à traiter des données à caractère personnel concernant les stagiaires (internes (agents et salariés du CHANGE) ou externes bénéficiaires de formation), et ses prestataires (intervenants formateur).

L'IFSI-IFAS s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, en matière de protection des données.

Dans un souci de transparence et d'information, la présente charte vous informe de la manière dont L'IFSI/IFAS recueille et traite vos données personnelles.

Validité et évolution de la présente charte

La présente charte peut être modifiée par l'IFSI-IFAS du CHANGE à tout moment, notamment pour adapter ses termes aux évolutions ou changements des législations applicables et à ses pratiques.

Les modifications seront communiquées de la manière la plus adéquate, notamment par des moyens de communications internes ou de publication sur le site internet l'IFSI-IFAS.

Nous recommandons par conséquent d'en prendre régulièrement connaissance.



RAPPEL : QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE PERSONNELLE ET UN TRAITEMENT ?

Les données personnelles sont toutes informations relatives à une personne physique identifiée ou identifiable. En d'autres termes, il s'agit de toutes informations relatives à un individu. Par exemple, les données personnelles peuvent concerner :



La notion de traitement désigne toute action entreprise sur les Données Personnelles telle que, par exemple :



SOMMAIRE



Les finalités : Pour quelles raisons l'IFSI-IFAS du CHANGE traite les données personnelles ?



Les données personnelles : Quelles catégories de données personnelles l'IFSI-IFAS du CHANGE peut être amené à traiter ?



Les bases juridiques : Sur quels motifs, quelles sont les justifications qui permettent au CHANGE de traiter les données personnelles ?



Les origines des données personnelles : Comment l'IFSI-IFAS du CHANGE collecte les données personnelles ?



Qui a accès aux données personnelles : Qui sont les tiers auxquelles l'IFSI-IFAS du CHANGE peut divulguer les données personnelles (c'est-à-dire les destinataires) ?



La sécurité : Quelles mesures de sécurité l'IFSI-IFAS du CHANGE met en œuvre pour protéger les données personnelles ?



La période de conservation : Pendant combien de temps les données sont-elles conservées et quelle est l'approche de l'IFSI-IFAS du CHANGE pour définir la durée de conservation des données personnelles ?



Les droits : Quels sont vos droits et comment ils peuvent être exercés ?



Contact : Qui contacter et comment en cas de question sur la présente Charte ?



Les finalités : Pour quelles raisons l'IFSI-IFAS du CHANGE traite les données personnelles ?

Dans le cadre de ses activités d'organisme de formation et conformément à la législation et aux exigences applicables en matière de protection des données, l'IFSI-IFAS du CHANGE traite les données personnelles des stagiaires demandeurs et bénéficiaires d'une formation et des intervenants susceptibles de dispenser les formations proposées.

À cet égard, l'IFSI-IFAS du CHANGE s'engage à faire en sorte que ces traitements n'aient lieu qu'à des fins clairement définies, explicites et légitimes qui peuvent inclure les finalités suivantes :



Gérer les candidatures et inscriptions, les convocations aux formations, et les conventions de formation



Organiser les sessions de formation, suivre la présence des stagiaires, le déroulement et la satisfaction des formations, délivrer les attestations ou diplômes en lien avec les formations suivies



Gérer le cas échéant la facturation liée aux formations dispensées



Gérer les intervenants des formations, CVthèque des intervenants potentiels suivre la relation contractuelle et informer des prestations et offre de formation,



Diffuser et promouvoir l'offre de formation, interagir avec les stagiaires et intervenants le cas échéant, mettre à disposition les supports de formation, mettre à disposition la documentation et recherche d'intérêt professionnel



Pilotage d'activité et statistiques



Les Données Personnelles : Quelles catégories de données l'IFSI-IFAS du CHANGE traite-t-il ?

Aux fins exposées ci-dessus, l'IFSI-IFAS du CHANGE peut être amené à traiter les catégories suivantes de données personnelles concernant les stagiaires et intervenants :

Pour les stagiaires :



Données d'identification : informations permettant l'identification des personnes physiques : nom, prénom, date de naissance, coordonnées personnelles ou professionnelles (postale, courriel, téléphonique), matricule (pour les stagiaires internes)



Données sur la vie professionnelle : informations concernant la formation souhaitée et le poste occupé : fonction, grade, numéro Adeli ou RPPS, coordonnées de l'employeur, *Curriculum Vitae*, diplôme(s), Intitulé, domaine et dates de la formation



Données d'ordre économique : Prise en charge, mode et organisme de financement, coût de la formation, RIB du stagiaire le cas échéant



Image : Photo et vidéo lors des sessions de formation à des fins pédagogiques ou de communication institutionnelle



Données de santé : le cas échéant situation de handicap (oui/non) aux fins d'adaptation pédagogique de la formation uniquement et sur la base des informations fournies par le stagiaire (consentement de la personne).

Pour les formateurs et intervenants vacataires :



Données d'identification : informations permettant l'identification des personnes physiques : nom, prénom, date et lieu de naissance, coordonnées personnelles ou professionnelles (postale, courriel, téléphonique), organisme de rattachement le cas échéant,



Données sur la vie professionnelle : Curriculum vitae, formation, diplôme, numéro ADELI ou RPPS, fonction, service de rattachement

Pour les clients prospects :



Données d'identification : informations permettant l'identification des personnes physiques : nom, prénom, coordonnées professionnelles (postale, courriel, téléphonique), organisme de rattachement



La base légale : Sur quels fondements l'IFSI/IFAS traite-t-il les données personnelles ?

Afin de justifier le traitement de ces catégories de données personnelles, l'IFSI/IFAS doit être en mesure de démontrer qu'il s'appuie sur un fondement juridique adéquat. L'IFSI/IFAS traitera donc toujours vos données personnelles de manière légale sur la base des motifs suivants :



L'exécution de mission d'intérêt public dont l'IFSI-IFAS est investi ;



Le respect des obligations légales applicables aux IFSI-IFAS et en particulier des obligations liées à la dispensation des formations continues et à leur justification ;



L'exécution de mesures précontractuelles et l'exécution d'un contrat. L'IFSI-IFAS du CHANGE traite les données personnelles sur la base de la relation contractuelle existante et ce, afin d'exécuter ses engagements contractuels et notamment d'assurer la formation souscrite.

Dans certains cas, le traitement des données personnelles ne sera pas strictement nécessaire au respect des obligations légales ou à l'exécution du contrat ou de sa mission d'intérêt public. Dans de tels cas, l'IFSI-IFAS du CHANGE traitera vos données personnelles sur l'une des bases légales suivantes :



Les « intérêts légitimes » de l'IFSI/IFAS au sens de la loi applicable en matière de protection des données. Notamment dans le cadre de ces activités, l'IFSI-IFAS du CHANGE souhaite piloter et évaluer la qualité de ses services et offres de formation et dans ce cadre est amené à réaliser des statistiques.



Le consentement préalable : De manière ponctuelle et spécifique l'IFSI-IFAS du CHANGE peut être amené à recueillir le consentement des stagiaires. C'est notamment le cas s'agissant de la mention d'un handicap sans autre précision et ce aux fins uniquement de prévoir une adaptation pédagogique le cas échéant de la formation.



Les origines des données personnelles : D'où proviennent les données personnelles que l'IFSI-IFAS du CHANGE traite ?

L'IFSI-IFAS du CHANGE peut collecter vos données personnelles à partir de différentes sources mais veillera dans tous les cas à ce qu'elles soient collectées à partir de sources fiables. Ces sources sont notamment :



Les données proviennent des informations communiquées par le stagiaire au travers du bulletin d'inscription, des questionnaires et enquêtes de satisfaction, etc. ou du formateur ou intervenant vacataire, employeur ou organisme financeur.



Qui a accès aux données personnelles : Qui sont les tiers auxquelles l'IFSI-IFAS du CHANGE peut divulguer les données personnelles (c'est-à-dire les destinataires) ?

L'IFSI-IFAS du CHANGE n'accordera l'accès aux données personnelles que sur la base du besoin d'en connaître aux personnels habilités et identifiés. Ces personnels habilités n'auront accès qu'aux données personnelles qui sont nécessaires pour atteindre l'objectif pour lequel cet accès est accordé et dans le cadre des missions confiées.

En fonction du type de données personnelles et de la finalité du traitement, l'accès peut être accordé à des tiers habilités ou des tiers autorisés tels que :

- L'IFSI-IFAS du CHANGE et ses différents services selon le besoin d'en connaître ;
- Les professionnels de l'IFSI-IFAS du CHANGE ayant besoin d'en connaître pour la réalisation de leurs missions : les managers directs et managers de l'IFSI-IFAS du CHANGE de plus haut niveau, cadres, le personnel des équipes RH, IT, Audit, Finance, Juridique et DPO ;
- Les partenaires professionnels et organismes de tutelle selon le besoin d'en connaître au regard des missions et partenariats mis en place ;
- Certains fournisseurs, prestataires de services agissant conformément à nos instructions pour l'hébergement du site Web, l'analyse des données, le traitement des paiements, l'exécution des commandes, l'organisation de déplacements, d'événements, la fourniture de services et d'équipements informatiques, l'envoi de courriers électroniques, l'audit, etc. ;
- Les autorités judiciaires ou administratives, comme l'exigent les lois applicables ; les autorités fiscales, d'audit et certification, lorsque nous croyons de bonne foi que la loi ou une autre réglementation nous oblige à partager ces données personnelles ;

Dans tous les cas, l'IFSI-IFAS du CHANGE exigera que ces tiers :

- s'engagent à respecter les lois sur la protection des données, en particulier le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le cas échéant, et les principes de la présente Charte ;
- ne traitent les données personnelles qu'aux fins décrites dans la présente politique ou selon des dispositions législatives et réglementaires auxquels ils sont soumis ; et
- mettent en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées conçues pour protéger l'intégrité et la confidentialité de vos données personnelles



La sécurité : Quelles mesures de sécurité l'IFSI-IFAS du CHANGE met en œuvre pour protéger les données personnelles ?

L'IFSI-IFAS du CHANGE met en œuvre différentes procédures et mesures techniques et organisationnelles pour garantir l'intégrité et la confidentialité de vos données personnelles contre l'accès, l'utilisation et la divulgation non autorisés, conformément à la politique d'utilisation des technologies de l'information et des solutions existantes.

Ces mesures tiennent compte de l'état de la technique, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement ainsi que du risque et de la gravité pour les droits et libertés des personnes.



La période de conservation : Combien de temps l'IFSI-IFAS du CHANGE conserve-t-il les données personnelles ?

Conformément à la législation applicable en matière de protection des données et aux règles d'archivage en matière de documents administratifs, l'IFSI-IFAS du CHANGE s'engage à mettre en œuvre des procédures et des mesures organisationnelles adéquates afin que vos données personnelles ne soient pas conservées plus longtemps que nécessaire.

S'agissant des stagiaires : dans le cadre des processus considérés et de la présente charte, l'IFSI/IFAS conservera les données personnelles le temps nécessaire aux opérations de gestion et suivi des formations et les conservera ensuite de manière générale pendant cinq ans conformément aux dispositions réglementaires liées aux archives publiques sauf dispositions spécifiques.

S'agissant des intervenants vacataires : les données sont conservées le temps nécessaire aux actions pédagogiques de formation continue avec le formateur puis conformément aux règles en matière de prescription légale et de conservation des documents administratifs.

Pour information, vous trouverez les durées de conservation réglementaires dans la [circulaire AD du 18 juillet 1994](#) ainsi que l'[instruction DPACI/RES/2005/07 du 28 avril 2005](#).



Les droits : Quels sont vos droits et comment peuvent-ils être exercés ?

La réglementation sur la protection des données prévoit un certain nombre de droits et l'IFSI-IFAS du CHANGE s'engage à permettre leurs exercices.

A cet effet, l'IFSI-IFAS du CHANGE informe chaque stagiaire et intervenant qu'il dispose des droits suivants :



Le droit d'accéder sur simple demande à ses données personnelles ce qui inclut la possibilité de recevoir une copie de ses données ;



Le droit d'obtenir la rectification des données personnelles, si ces dernières sont inexactes, incomplètes ou obsolètes ;



Le droit d'obtenir l'effacement (« droit à l'oubli ») des données personnelles dans les situations prévues par la réglementation à savoir :

- Les données concernées ne sont plus nécessaires au regard de la finalité pour laquelle elles ont été collectées ou sont traitées ;
- La personne concernée retire son consentement quand ce dernier constitue la base légale du traitement ;
- La personne concernée s'oppose au traitement en vertu de l'article 21 du RGPD et qu'aucun motif impérieux n'existe ;
- Les données concernées font l'objet d'un traitement illicite ;
- Les données concernées doivent faire l'objet d'un effacement en vertu d'une obligation légale.



Le droit de s'opposer au traitement des données personnelles, lorsque les données personnelles ont été collectées et traitées sur la base des intérêts légitimes de l'IFSI/IFAS, auquel cas il conviendra de justifier la demande en explicitant le contexte ;



Le droit de retirer son consentement au traitement des données sans affecter la légalité du traitement, lorsque les données personnelles ont été collectées et traitées sur la base du consentement ;

50

Le droit de demander une limitation du traitement des données dans les situations prévues par la réglementation applicable à savoir :

- L'exactitude des données concernées est contestée,
- Le traitement est illicite et le professionnel souhaite s'opposer à leur effacement,
- Les données concernées ne sont plus nécessaires pour le traitement mais le professionnel en a besoin aux fins de la constatation ou l'exercice ou la défense d'un droit en justice,
- Le professionnel s'oppose au traitement en vertu de l'article 21 et la limitation est nécessaire pour l'analyse des motifs impérieux pouvant prévaloir sur les droits de la personne concernée.



Le droit de recevoir les données personnelles ou les faire transmettre à un tiers dans un format standardisé, lorsque cela est techniquement possible (droit à la portabilité des données autorisé uniquement lorsque le traitement est basé sur le consentement ou sur l'exécution d'un contrat).

Enfin, l'IFSI-IFAS du CHANGE ne procède à aucune décision individuelle fondée exclusivement sur un traitement automatisé concernant les stagiaires et intervenants vacataires.

Les stagiaires et intervenants vacataires sont informés qu'ils disposent du droit de formuler des directives concernant la conservation, l'effacement et la communication de leurs données post-mortem.

Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, vous pouvez :

- 1) vous adresser à la Formation Continue de l'IFSI-IFAS du CHANGE : ifsi.formation.continue@ch-annecygenevois.fr,
- 2) contacter directement le Délégué à la Protection des données : dpo@ch-annecygenevois.fr
- 3) utiliser le formulaire à disposition : [formulaire RGPD](#) et le retourner à la Formation Continue de l'IFSI-IFAS du CHANGE (ifsi.formation.continue@ch-annecygenevois.fr) ou directement au DPO (dpo@ch-annecygenevois.fr)

Nous prendrons les mesures nécessaires pour vous répondre dans les meilleurs délais.



Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de protection des données compétente. Bien que nous vous suggérions de nous contacter au préalable, si vous souhaitez exercer ce droit, vous devez contacter directement la Commission de l'Informatique et des Libertés (la CNIL) – Service des plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr.



Contact : Qui contacter et comment en cas de question sur la présente charte ?

L'IFSI-IFAS du CHANGE accueille toute question ou tout commentaire que vous pourriez avoir concernant la présente politique ou sa mise en œuvre. Ces questions ou commentaires peuvent être soumis au Délégué à la Protection des données : dpo@ch-annecygenevois.fr.